

Règlement de l'organisation

- Ouvert aux licenciés et non licenciés de la FFTri nés avant le 1er janvier 2006.
- Droits d'inscription : 16€ pour équipe de 2 non-licenciés FFTri / 13€ pour une équipe d'un licencié et d'un non-licencié FFTri / 10€ pour une équipe de 2 licenciés FFTri.
- Inscriptions sur place : + 2€.
- Composition du dossier d'inscription :
Licenciés FFTRI : Fiche d'inscription, autorisation parentale (si nécessaire) et copie de la licence FFTri.
Pour les non licenciés : Certificat médical autorisant la pratique du triathlon en compétition (la mention « en compétition » est obligatoire) de moins d'1 an.
- Chaque équipe devra nager 150 m, rouler 4,4 km en VTT et courir 1.4 km avec obligation de passer dans le parc à vélo à 2 et de franchir la ligne d'arrivée à 2.
- Chaque concurrent devra disposer de son propre matériel.
- L'épreuve se dispute selon les règles de la FFTri.
- Présence obligatoire au briefing précédent la course.
- Le port d'un casque homologué est obligatoire.
- Le matériel de chaque triathlète sera déposé par ses soins, avant le départ, dans l'aire de transition appelée parc à vélo.
- Le départ est donné dans l'eau.
- Les déplacements dans le parc à vélo s'effectuent obligatoirement à pied ou vélo à la main.
- Seuls les concurrents et l'organisation pourront pénétrer dans l'aire de transition.
- L'assistance d'un tiers n'est pas autorisée.
- Droit à l'image : votre participation à l'une des épreuves équivaut à votre acceptation pour l'utilisation par les organisateurs de l'épreuve, ainsi que de leurs ayants droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître. Vous acceptez que ces images soient utilisées sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et des traités en vigueur.
- Les récompenses sont attribués uniquement en présence des concurrents.